

TABLEAU DÉTAILLÉ DES ACTIONS DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2021-2026

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
1. ATTÉNUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES									
1.1 Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport									
1.1.1 Électrifier le transport des personnes : véhicules légers, transport collectif et scolaire									
Appuyer l'électrification des véhicules légers	Automobiles et motocyclettes (Roulez vert - Rabais à l'achat)	234,9	222,6	266,5	260,3	148,6	1 132,8	1 944,5	<p>1,5 million de véhicules électriques en 2030, soit 30 % des véhicules automobiles légers sur les routes du Québec</p> <p>En 2035, 100 % des ventes de véhicules automobiles sont des véhicules électriques et la vente de véhicules à essence est interdite.</p> <p>40 % des taxis électrifiés en 2030</p> <p>Jusqu'à 2 500 bornes rapides d'ici 2030 et 4 500 bornes standards d'ici 2028 (Hydro-Québec)</p> <p>À compter de 2025, tous les nouveaux véhicules acquis par les sociétés de transport en commun et bénéficiant d'une subvention gouvernementale seront des véhicules électriques.</p> <p>55 % des autobus urbains électrifiés en 2030</p> <p>65 % des autobus scolaires électrifiés en 2030</p> <p>15 % d'éthanol dans l'essence et 10 % de diesel biosourcé dans le diesel, en 2030</p>
	Taxis	0,7	1,0	1,6	3,2	5,0	11,5		
Élaborer et mettre en œuvre un plan de déploiement du réseau de bornes de recharge	-	-	-	-	-	-	-		
Appuyer l'implantation de bornes dans les résidences, les entreprises et sur le réseau routier	Bornes à domicile, multilogements et au travail Roulez vert	17,6	23,5	32,7	40,3	46,5	160,6		
	Sur rue	1,0	1,0	1,2	1,4	2,0	6,6		
	Sur route	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	6,5		
Renforcer la norme sur les véhicules zéro émission	-	-	-	-	-	-	-		
Appuyer l'électrification des autobus	Autobus urbains	2,7	16,2	40,9	67,9	89,5	217,2		
	Autobus scolaires	131,6	83,7	35,4	28,4	70,9	350,0		
	Autobus interurbains et privés	3,4	4,0	15,6	18,8	17,5	59,3		
Proposer une réglementation relativement au volume minimal de carburant renouvelable dans l'essence et le diesel	-	-	-	-	-	-	-		

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
1.1.2 Accroître l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité dans le transport des marchandises								264,6	
Appuyer l'électrification, l'efficacité et la conversion vers des carburants moins émetteurs de gaz à effet de serre (GES) dans les secteurs ferroviaire et maritime et dans celui du camionnage	Écocamionnage	28,7	26,8	31,0	56,0	57,5	200,0		
	Transportez vert	2,9	5,4	5,4	5,4	5,4	24,5		
	Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire (PETMAF)	3,0	4,5	7,6	9,5	15,5	40,1		
Définir une norme sur les véhicules zéro émission (VZE) pour les véhicules lourds		-	-	-	-	-	-		
1.2. Transférer les déplacements vers des modes plus sobres en carbone									
1.2.1 Augmenter l'offre et promouvoir l'usage des transports collectif, actif et partagé et des transports ferroviaire et maritime								1 383,3	
Appuyer des projets structurants de transport collectif électrique		-	-	-	-	-	-		Équilibrer les investissements entre le transport collectif et le réseau routier
Accroître l'offre de services de transport collectif	Programme d'aide au développement du transport collectif - (PADTC) - offre de services	200,2	258,9	227,7	233,1	196,0	1 115,9		
	Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) - immobilisation	19,3	28,6	38,3	48,2	58,5	192,9		
Développer le transport actif en milieu urbanisé	Pistes cyclables en milieu urbain, vélos en libre-service, services de transport actif	-	6,0	18,0	18,0	18,0	60,0		
Soutenir le développement de la mobilité partagée	Transport à la demande, mobilités partagées, autopartage en entreprise	2,5	3,0	3,0	3,0	3,0	14,5		
1.3 Réduire et optimiser les déplacements									
1.3.1 Aménager le territoire pour réduire et optimiser les déplacements								31,0	
Adapter le cadre d'aménagement afin de densifier les zones habitées et d'activités et d'optimiser la localisation des pôles d'activités et de services		-	-	-	-	-	-		
Réhabiliter des terrains contaminés pour créer des conditions favorables à la densification	ClimatSol-Plus	2,0	5,0	8,0	8,0	8,0	31,0		
1.3.2 Encourager l'implantation de modes d'organisation du travail qui réduisent les déplacements								5,0	
Appuyer les entreprises dans la mise en place du télétravail		4,0	1,0	-	-	-	5,0		

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
1.4 Réduire les émissions de GES du secteur industriel tout en renforçant sa compétitivité									
1.4.1 Accompagner les entreprises du secteur industriel dans leurs plans de réduction d'émissions de GES et d'investissement								50,0	
Définir l'allocation gratuite post-2023, dans le cadre du SPEDE		-	-	-	-	-	-		
Mettre en place une mesure d'aide transitoire pour la décarbonisation du secteur industriel québécois		5,0	15,0	14,0	7,0	7,0	48,0		
Mettre en place un nouveau mécanisme d'appui à la décarbonisation pour les grands émetteurs en lien avec la diminution des allocations gratuites du SPEDE, dès 2024		-	-	-	-	-	-		100 % des grands émetteurs industriels ont réalisé une étude de potentiel technico-économique de leurs réductions d'émissions de GES, d'ici 2025.
Instaurer un groupe d'intervention GES pour les grands émetteurs	Accompagnement personnalisé	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	2,0		
1.4.2 Appuyer l'efficacité et la conversion énergétiques, et l'optimisation des procédés en entreprise								669,2	
Appuyer la réalisation de projets en efficacité énergétique et en conversion énergétique	ÉcoPerformance Industrie standard - 318,2 M\$ ÉcoPerformance Grands émetteurs - 185 M\$ Programme Bioénergies - 76 M\$	108,3	97,0	106,6	120,0	147,3	579,2		
Lancer un défi GES pour les grands émetteurs industriels (appel à projets)		14,7	21,0	21,0	17,0	16,3	90,0		
1.5 Appuyer l'émergence de solutions de réduction d'émissions de GES									
1.5.1 Développer des technologies d'avenir et de rupture								48,7	
Soutenir la R-D dans le secteur industriel	Technoclimat – Grande industrie	11,4	-	-	5,0	7,3	23,7		
Soutenir la R-D et la mise à l'essai de technologies de rupture pour réduire les émissions des procédés industriels ou séquestrer chimiquement ou géologiquement le carbone		10,0	5,0	5,0	5,0	-	25,0		

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
1.6 Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement									
1.6.1 Maximiser l'utilisation efficace de l'énergie								75,0	
Soutenir la récupération et la valorisation de la chaleur		14,2	-	11,8	15,0	34,0	75,0		
Renforcer l'efficacité énergétique dans les bâtiments commerciaux et institutionnels ¹	ÉcoPerformance Bâtiments	-	-	-	-	-	-		
1.6.2 Remplacer l'énergie fossile par l'électricité et d'autres énergies renouvelables								377,9	Réduction de 50 % des émissions de GES liées au chauffage des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels à l'horizon 2030 par rapport à 1990 Dès 2021 pour les bâtiments neufs et 2023 pour les bâtiments existants, interdiction d'installer un système de chauffage au mazout
Soutenir la conversion vers l'électricité dans les bâtiments résidentiels	Chauffez vert	11,5	12,0	25,5	33,2	52,3	134,5		
Soutenir la conversion vers l'électricité et d'autres énergies renouvelables dans les bâtiments commerciaux et institutionnels	ÉcoPerformance Bâtiments	11,6	12,7	22,8	27,8	38,5	113,4		
Soutenir la conversion du gaz naturel vers l'électricité, et la biénergie pour la gestion de la pointe		5,0	30,0	40,0	25,0	25,0	125,0		
Mettre en place des normes et des réglementations pour réduire l'utilisation des énergies fossiles		0,9	1,7	1,0	0,7	0,7	5,0		
Réaliser des projets de recherche et de démonstration sur la gestion de la pointe électrique		-	-	-	-	-	-		
1.6.3 Éviter les émissions d'halocarbures								97,6	100 % des gaz réfrigérants des climatiseurs et des réfrigérateurs récupérés, d'ici 2030
Déployer et mettre à jour la réglementation sur les halocarbures		-	-	-	-	-	-		
Récupérer les mousses isolantes des gros électroménagers pour éviter la libération d'halocarbures		11,9	12,4	12,5	11,5	10,6	58,9		
Appuyer la conversion des systèmes d'halocarbures vers des alternatives moins émissives	ÉcoPerformance - Halocarbures	7,2	6,3	7,2	7,2	10,8	38,7		
1.7 Transformer les pratiques de construction et de rénovation									
1.7.1 Moderniser le Code de construction et les outils réglementaires et techniques dans une perspective d'atténuation et d'adaptation								-	
Moderniser les éléments du Code de construction et les autres normes et réglementations relatives à l'énergie, aux matériaux et à la résilience des bâtiments neufs et existants		-	-	-	-	-	-		
1.7.2 Favoriser l'utilisation de matériaux de construction écoénergétiques et à faible empreinte carbone								20,0	
Lever les barrières à l'utilisation du bois dans la construction		1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	6,3		
Soutenir des projets de démonstration d'utilisation du bois dans la construction multirésidentielle et commerciale		7,0	3,5	1,0	1,0	1,2	13,7		

1. Des projets en efficacité énergétique pourront être réalisés à partir des sommes inscrites à l'action *Soutenir la conversion vers l'électricité et autres énergies renouvelables dans les bâtiments commerciaux et institutionnels*. Des sommes issues de la quote-part des distributeurs d'énergie soutiennent également la mise en oeuvre de cette action.

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
1.8 Réduire l'empreinte carbone du secteur agricole									
1.8.1 Accompagner le secteur agricole dans l'intégration des enjeux climatiques dans les décisions d'entreprise								6,2	
Accompagner les entreprises agricoles dans l'intégration des enjeux climatiques, notamment par la formation		-	0,7	1,8	1,8	1,9	6,2		
1.8.2 Optimiser la fertilisation azotée								5,5	Réduction des émissions de GES liées à la gestion des sols en culture de 5 % par rapport à 2017
Déployer des interventions structurées pour optimiser la fertilisation azotée dans les cultures		-	-	1,5	2,0	2,0	5,5		
1.8.3 Réduire les émissions de méthane provenant des élevages								7,0	Réduction des émissions de méthane en provenance des élevages de 6 % d'ici 2030 par rapport à 2017
Développer, opérationnaliser et élargir les pratiques et les technologies qui réduisent les émissions de méthane des élevages		-	2,4	1,2	1,5	2,0	7,0		
1.8.4 Accroître l'électrification et l'efficacité énergétique à la ferme								14,1	
Appuyer l'extension du réseau triphasé		4,7	4,7	4,7	-	-	14,1		
1.9 Améliorer la gestion et la valorisation de la matière organique									
1.9.1 Réduire le gaspillage à la source								-	
Appuyer le chantier de réduction du gaspillage alimentaire en évaluant les réductions d'émissions de GES qui en découlent et les réductions additionnelles potentielles		-	-	-	-	-	-		
1.9.2 Éviter les émissions de méthane issues de la gestion de la matière organique								9,0	
Favoriser la collecte des matières organiques des industries, commerces et institutions		3,5	3,5	2,0	-	-	9,0		
Valoriser la matière organique collectée en appuyant la construction d'installations de compostage et de biométhanisation		-	-	-	-	-	-		
Évaluer, en vue de l'exploiter, le potentiel additionnel de captation, de destruction et de valorisation des biogaz des sites d'enfouissement existants		-	-	-	-	-	-		
1.10 Réduire la dépendance des réseaux autonomes envers les combustibles fossiles									
1.10.1 Planifier et implanter des projets d'efficacité énergétique et de conversion vers les énergies renouvelables								25,0	70 % de l'approvisionnement énergétique des réseaux autonomes d'origine renouvelable, d'ici 2025
Accompagner les communautés hors réseau dans la planification et la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable		5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	25,0		

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
1.11 Éviter la destruction et la dégradation des réservoirs de carbone									
1.11.1 Conserver les milieux naturels prioritaires								2,6	
Outiller le gouvernement et le monde municipal pour conserver les réservoirs de carbone prioritaires		0,3	0,8	0,9	0,3	0,4	2,6		
1.12 Augmenter le potentiel de séquestration des forêts commerciales									
1.12.1 Générer des bénéfices climatiques en aménageant la forêt pour accroître la séquestration carbone et générer plus de produits du bois durables								88,3	
Boiser et reboiser en forêts publiques et privées pour atténuer les changements climatiques		24,5	18,5	16,5	14,4	14,4	88,3		
Développer un outil permettant de faire un bilan climatique des stratégies d'aménagement forestier et des produits du bois en découlant		-	-	-	-	-	-		
1.13 Mieux comprendre le rôle des milieux naturels dans l'atténuation									
1.13.1 Développer les connaissances sur le potentiel de contribution des milieux naturels et des produits du bois à l'atténuation								14,8	
Appuyer le développement des connaissances sur le potentiel de contribution du secteur forestier et des milieux naturels à l'atténuation des changements climatiques		3,5	1,9	3,1	3,1	3,2	14,8		
Sous-total axe 1		917,5	948,2	1 040,7	1 108,0	1 124,8	5 139,5	5 139,3	

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
2. CONSTRUIRE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN									
2.1 Accroître la place des secteurs économiques qui servent d'assise à la transition climatique									
2.1.1 Stimuler le développement des filières stratégiques pour la transition au Québec								310,4	Augmenter de 50 % la production de bioénergies d'ici 2030 5 % de gaz naturel renouvelable dans le réseau en 2025 et un minimum de 10 % en 2030
Favoriser le développement de produits innovants dans l'industrie des véhicules électriques		6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	30,0		
Appuyer le développement d'une filière de recyclage de batteries		4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	20,0		
Appuyer la réalisation de projets collaboratifs industrie-milieu de la recherche en électrification des transports		-	-	-	-	-	-		
Mettre en place une stratégie de l'hydrogène vert et des bioénergies		-	-	-	-	-	-		
Implanter une réglementation exigeant l'injection dans le réseau gazier d'un minimum de gaz naturel renouvelable		-	-	-	-	-	-		
Soutenir la production et la distribution de gaz naturel renouvelable		112,5	-	-	24,5	75,5	212,5		
Soutenir l'innovation dans le domaine des bioénergies	Y compris Technoclimat – Bioénergie (30 M\$)	11,0	1,1	0,3	10,3	10,2	32,9		
Soutenir l'innovation dans la filière de l'hydrogène vert	Technoclimat - Hydrogène	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	15,0		
Identifier et éliminer progressivement les subventions, interventions et pratiques qui freinent l'expansion des secteurs stratégiques et la transition climatique		-	-	-	-	-	-		
2.2 Améliorer les pratiques d'affaires qui sont favorables à la transition climatique et à la résilience des entreprises									
2.2.1 Outiller les secteurs économiques et les entreprises dans leurs processus de réduction d'émissions de GES et d'adaptation								0,3	
Appuyer la réalisation d'analyses de potentiels de réduction d'émissions de GES et de faisabilité au sein des entreprises		-	-	-	-	-	-		
Encourager les pratiques de tourisme climato-responsable		0,3	-	-	-	-	0,3		

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
2.3 Stimuler l'innovation technologique, sociale et financière									
2.3.1 Soutenir l'innovation, de façon structurante, pour stimuler le développement de solutions de réduction d'émissions de GES								58,5	
Appuyer l'émergence de technologies de réduction d'émissions de GES tout au long de la chaîne d'innovation	Technoclimat – volet général	10,7	11,1	11,0	12,7	13,0	58,5		
Appuyer la réalisation de projets collaboratifs industrie-milieu de la recherche en réduction des émissions de GES		-	-	-	-	-	-		
Soutenir des projets qui favorisent les maillages entre l'innovation sociale et l'innovation technologique		-	-	-	-	-	-		
2.3.2 Développer et soutenir des modes de financement non traditionnels								14,5	
Mettre en place un chantier sur les mécanismes de financement innovants, mixtes et écofiscaux pour appuyer le financement de la transition climatique		-	-	-	-	-	-		
Identifier les formes de financement innovant les plus porteuses et en soutenir l'émergence		2,5	3,0	3,0	3,0	3,0	14,5		
Accroître la valeur des émissions d'obligations vertes		-	-	-	-	-	-		
2.4 Assurer l'adéquation des compétences de la main-d'œuvre avec les besoins de la transition climatique									
2.4.1 Former la main-d'œuvre								16,8	
Suivre et anticiper l'évolution des besoins du marché dans un contexte d'accélération des changements climatiques et de la transition		-	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4		
Intégrer à la formation professionnelle, technique, universitaire et continue les programmes et les connaissances nécessaires à la transition climatique		2,5	2,5	3,7	3,6	4,1	16,4		
Sous-total axe 2		152,5	30,8	31,1	67,2	118,9	400,5	400,5	

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
3. RENFORCER LA RÉSILIENCE DU QUÉBEC FACE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES									
3.1 Protéger la santé, la sécurité et la qualité de vie des individus et des communautés									
3.1.1 Prévenir les risques liés aux changements climatiques à l'échelle des communautés								111,3	
Cartographier et diffuser les risques comme les îlots de chaleur et les zoonoses		1,3	1,9	1,2	1,5	0,9	6,7		
Soutenir la réalisation d'analyses de risques et de plans d'adaptation		2,0	3,1	3,1	2,9	3,4	14,6		
Implanter des mesures d'adaptation comme le verdissement		2,1	9,9	16,7	29,1	32,4	90,0		
3.1.2 Prévenir les risques liés aux inondations								120,5	
Contribuer à cartographier les zones inondables en climat futur		4,9	5,7	5,5	2,4	-	18,5		
Planifier et implanter des solutions d'adaptation face aux inondations		18,4	26,2	30,6	21,9	-	97,1		
Améliorer les outils d'adaptation et de projection de débits des cours d'eau en climat actuel et futur		1,0	1,2	1,0	0,9	0,9	4,9		
3.1.3 Prévenir les risques liés à l'érosion et à la submersion côtières et aux glissements de terrains								83,1	
Cartographier et diffuser les risques d'érosion et de submersion côtières		-	1,5	2,0	2,0	2,0	7,5		
Élaborer un plan de gestion intégrée de l'adaptation aux risques d'érosion et de submersion côtières		-	-	-	-	-	-		
Implanter des solutions d'adaptation pour l'érosion et la submersion côtières		7,0	13,6	13,0	13,0	14,0	60,6		
Implanter des solutions d'adaptation pour les glissements de terrain		3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	15,0		
3.2 Adapter les infrastructures aux impacts des changements climatiques									
3.2.1 Considérer les risques liés aux changements climatiques dans la localisation, la conception et la gestion des actifs								6,5	
Évaluer les risques pour les infrastructures publiques et planifier leur adaptation		1,0	1,0	1,5	1,5	1,5	6,5		
Développer des normes pour les infrastructures qui tiennent compte du climat futur		-	-	-	-	-	-		
3.3 Renforcer la capacité d'adaptation des secteurs économiques les plus vulnérables aux changements climatiques									
3.3.1 Accompagner les secteurs économiques les plus vulnérables								8,0	
Évaluer les impacts des changements climatiques sur les secteurs économiques les plus vulnérables et les appuyer dans l'implantation de solutions d'adaptation		1,5	1,5	2,0	2,0	1,0	8,0		

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
3.4 Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes									
3.4.1 Détecter l'impact des changements climatiques sur l'état des écosystèmes de la faune et de la flore pour appuyer les décisions de conservation								4,5	
Déployer un réseau de suivi de l'évolution de la biodiversité dans un contexte de changements climatiques		0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	4,5		
3.4.2 Soutenir la migration et la dispersion des espèces à l'échelle du Québec								3,7	
Planifier la création de corridors de connectivité		0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	3,7		
3.5 Préserver la qualité de vie des communautés nordiques									
3.5.1 Planifier durablement l'aménagement du territoire								8,7	
Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la fonte du pergélisol		0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	2,2		
Cartographier les risques d'érosion et de submersion sur les côtes du Nunavik et d'Eeyou Istchee Baie-James, en climat futur		-	0,3	0,3	0,3	0,3	1,0		
Intégrer les changements climatiques à la planification municipale des villages nordiques du Nunavik		0,3	1,0	1,2	1,5	1,5	5,5		
3.5.2 Adapter les infrastructures et les bâtiments								2,3	
Développer des normes et des règlements de construction pour les bâtiments du Nunavik qui tiennent compte du climat futur		-	-	-	-	-	-		
Soutenir la construction de bâtiments durables dans les villages du Nunavik		-	0,2	0,2	0,5	0,5	1,4		
Évaluer la vulnérabilité et planifier l'adaptation des infrastructures aux impacts des changements climatiques		0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,9		
3.5.3 Soutenir les pratiques traditionnelles de chasse, de pêche, de trappe et de cueillette								1,3	
Développer les connaissances sur les espèces clés et émergentes pour la sécurité alimentaire autochtone		0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	1,3		
3.6 Acquérir et diffuser les connaissances nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques									
3.6.1 Acquérir des connaissances en adaptation								32,4	
Élaborer et mettre en œuvre une programmation de recherche en adaptation		3,0	5,1	6,4	8,4	9,5	32,4		
3.6.2 Diffuser l'information sur les impacts et les risques liés aux changements climatiques auprès des clientèles								2,0	
Améliorer et simplifier l'accès à l'information selon le besoin des clientèles		-	-	-	1,0	1,0	2,0		
Sous-total axe 3		47,7	77,7	90,1	94,4	74,3	384,3	384,3	

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
4. CRÉER UN ENVIRONNEMENT PRÉVISIBLE PROPICE À LA TRANSITION CLIMATIQUE									
4.1 Accélérer le changement par l'exemplarité de l'État									
4.1.1 Faire de l'État un catalyseur de changement								1,0	<p>Électrifier 100 % de ses automobiles, fourgonnettes, minifourgonnettes et VUS et 25 % de ses camionnettes pour 2030.</p> <p>Accélérer le rythme d'installation de bornes de recharge dans ses propres édifices.</p> <p>En 2030, le parc immobilier du gouvernement a réduit de 60 % ses émissions de GES par rapport à 1990.</p>
Adopter des technologies et des pratiques exemplaires en matière d'atténuation et d'adaptation	Bâtiments, parcs de véhicules, infrastructures, écoconditionnalité	-	-	-	-	-	-		
Soutenir des projets de vitrine technologique gouvernementale pour des projets d'innovation technologique et sociale en atténuation et en adaptation		-	0,5	0,5	-	-	1,0		
4.2 S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international									
4.2.1 Soutenir la mobilisation des citoyens, des organisations et des communautés du Québec								43,8	
Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques		4,2	9,8	12,6	10,9	6,4	43,8		
4.2.2 Soutenir le leadership des communautés autochtones dans la transition climatique								19,2	
Soutenir les communautés autochtones pour agir en changements climatiques		1,4	3,7	3,7	4,7	5,7	19,2		
4.2.3 Renforcer la collaboration intergouvernementale et internationale								23,0	
Renforcer et étendre les partenariats stratégiques du Québec en changements climatiques sur les scènes canadienne et internationale		0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1,5		
Soutenir des initiatives québécoises et multilatérales de coopération climatique internationale		0,1	2,9	5,5	7,6	5,5	21,5		

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
4.3 Intégrer les changements climatiques dans les politiques et pratiques									
4.3.1 Renforcer la prise en compte des objectifs de transition climatique dans les politiques, lois, règlements et programmes								-	
Moderniser le cadre d'aménagement du territoire par l'adoption d'une stratégie nationale		-	-	-	-	-	-		
Adapter la mission des fonds d'investissement aux besoins de la transition		-	-	-	-	-	-	-	
Renforcer la prise en compte des enjeux climatiques dans le régime d'autorisation environnementale		-	-	-	-	-	-		
Généraliser l'utilisation de critères de climato-conditionnalité dans les programmes gouvernementaux		-	-	-	-	-	-	-	
4.3.2 Renforcer l'internalisation du coût carbone et de ceux des changements climatiques									
Définir les règles d'allocations gratuites du marché du carbone au delà de 2023		-	-	-	-	-	-	-	
Établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants sur les marchés du carbone		-	-	-	-	-	-		
Lancer de nouveaux protocoles de crédits compensatoires d'ici 2025		-	-	-	-	-	-		
Standardiser et renforcer l'intégration de la valeur sociale du carbone dans les décisions gouvernementales		-	-	-	-	-	-		
Sous-total axe 4		6,0	17,2	22,6	23,4	17,8	87,0	87,0	

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
5. DÉVELOPPER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES POUR GUIDER LA TRANSITION									
5.1 Mesurer et évaluer les émissions de GES, l'impact des changements climatiques et leurs tendances									
5.1.1 Maintenir et consolider les inventaires et les réseaux de suivi des émissions de GES et du climat								13,7	
Consolider la comptabilisation des stocks et des flux de carbone des milieux naturels et des produits du bois		-	-	-	-	-	-		
Maintenir et consolider les réseaux de suivi du climat et des changements climatiques		2,8	3,8	2,9	2,0	2,1	13,7		
5.1.2 Évaluer les émissions de GES anticipés et les impacts projetés des changements climatiques								6,7	
Développer et raffiner les modèles de projection d'émissions de GES		0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1,5		
Améliorer les modèles climatiques		1,0	1,0	1,0	1,0	1,2	5,2		
5.2 Renforcer les partenariats stratégiques									
5.2.1 Consolider les pôles d'expertise et les réseaux stratégiques du Québec								23,5	
Renforcer l'expertise et la capacité du Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (Ouranos)		1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	12,5		
Consolider au sein d'un réseau et développer l'expertise québécoise en matière de transition climatique		-	1,5	2,0	3,0	4,5	11,0		
5.3 Évaluer les voies d'action les plus prometteuses									
5.3.1 Identifier et développer des mesures et des créneaux d'intervention additionnels en matière de transition climatique								10,7	
Évaluer les potentiels de réduction de GES ou d'adaptation de nouvelles interventions		1,4	1,5	1,8	2,2	3,2	10,1		
Réaliser une analyse globale des risques et occasions favorables découlant des changements climatiques pour le Québec		-	0,3	0,3	-	-	0,6		
5.4 Diffuser les progrès en matière d'atténuation et d'adaptation									

Axes, objectifs, mesures et actions	Information complémentaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Dépenses par action 2021-2026 ¹ (M\$)	Dépenses par mesure 2021-2026 (M\$)	Cibles
5.4.1 Diffuser régulièrement des bilans prospectifs et de progrès								1,8	
Évaluer les retombées de la transition climatique sur l'économie, la qualité de l'air et la santé		-	-	-	-	-	-		
Développer et suivre des indicateurs de transition		0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	1,8		
Sous-total axe 5		7,4	10,8	11,2	11,9	15,1	56,4	56,4	
TOTAL DES ACTIONS DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE		1 131	1 085	1 196	1 305	1 351	6 067	6 067	
Gouvernance et expertise		28	28	30	30	31	146	146	
Dépenses liées aux actions résiduelles du PACCC 2013-2020		196	164	74	6	1	441	441	
TOTAL²		1 355	1 276	1 299	1 340	1 382	6 654	6 654	

2. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

D'autres dépenses sont également associées à certaines actions présentées dans ce tableau pour les années financières 2019-2020, 2020-2021, 2026-2027 et 2027-2028.

**Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 